

Érasme et la France. Sous la direction de BLANDINE PERONA et TRISTAN VIGLIANO. Paris, Classiques Garnier, « Études et essais sur la Renaissance », 2017. Un vol. de 441 p.

Ce livre rassemble dix-huit contributions issues du colloque qui s'est tenu à Lyon et à Valenciennes en 2013 sous le titre « Érasme et la France ». On s'attendait dans l'introduction à une description du sens des vocables *Gallia* et *Francia*. S'agissait-il d'une notion fondée sur la langue, à savoir les peuples francophones, ou sur des concepts historiques, dynastiques et géographiques ? Ces éclaircissements n'ont pas lieu. Mais le titre s'inspire d'un article homonyme de Jean-Claude Margolin (1923-2013) – à l'honneur dans le volume – qui avait abordé ces sujets¹. Pour le reste, la bonne qualité et le caractère détaillé du livre font que son utilité et son intérêt dépassent les frontières.

La question que l'introduction pose est de savoir s'il existe un « érasme », c'est-à-dire une influence manifeste et assumée de pensée, de style ou de ton. La réponse doit se trouver dans des études de « réception », comme on en fait pour les auteurs anciens. De là peuvent se dégager des preuves d'érasme. Ici Rabelais est souvent scruté comme interprète, parfois Montaigne, mais aussi, en latin, des éditeurs et des philologues.

Des contraintes de place nous amènent à redistribuer les textes du volume et à faire des suggestions linguistiques en note.

Dans le sillage de J.-Cl. Margolin, E. Wolff et M. Barral-Baron interprètent les remarques contradictoires proférées par Érasme sur les « Français ». E. Wolff traite des jugements positifs puis négatifs, en respectant la chronologie à l'intérieur de chaque liste. À la tête de la seconde liste, il annonce sa conclusion en écrivant « Parallèlement néanmoins » (p.28), c'est-à-dire que les louanges et les blâmes sont rapprochés dans le temps et peuvent presque s'annuler. Ils sont le fruit d'un contexte ou d'un état d'esprit bien circonscrit et révèlent plus sur Érasme lui-même que sur ses peuples de choix. Un traitement des rapports délicats entre Érasme et Lefèvre d'Étaples aurait été utile. M. Barral-Baron discerne deux moments dans le rapport d'Érasme avec la « France » : une période plutôt heureuse et une autre plus critique commencée dans les années 1520. Bien qu'elle respecte la chronologie en traitant dans la période plus difficile les éléments positifs qui s'y trouvaient, son approche convainc moins, mais l'amène à approfondir la psychologie d'Érasme.

Nicolas Correard prévient que nous entendrons des auteurs citer Érasme qui, lui, cite Lucien (p. 303-4). Depuis le livre de 1988 par Chr. Lauvergnat-Gagnière sur le Samosatois, le sujet est bien connu, mais il reste beaucoup de précisions à y apporter. N. Correard cerne la présence d'Érasme dans les *Trois résolutions et sentences* (vers 1520 ; p. 308) du franciscain Jean Thenaud et du *Cymbalum mundi* de 1537 attribué à Bonaventure Des Périers. Les *Trois résolutions* sont en partie une reprise ludique, en apparence, de textes connus. Le but des trois dialogues est érasmien et le dernier avec Saint Paul en personne reflète la Folie de la fin de la *Moria*. Citer la *Moria* dans l'édition commentée de C. H. Miller (ASD, 4, 3) aurait aidé le lecteur et mis en avant des sources que Miller ne relève pas². N. Correard rappelle que Thenaud a traduit une partie de la *Moria* dans son *Triumphe de Prudence* (voir aussi P. J. Smith, p. 203 dans ce volume). Il évoque l'hypothèse de Smith qu'un passage des *Histoires véritables* de Lucien dans les *Trois résolutions* pourrait être « en réalité la fameuse traduction de Lucien par Rabelais évoquée par Pierre de Lille... » (p. 312). Il repère aussi la présence d'Érasme dans le *Cymbalum mundi*, mais les temps ont changé (p. 336-337) : une fin paulinienne est absente.

¹ « Érasme et la France » et aussi « Érasme et la psychologie des peuples », dans *Érasme : une abeille laborieuse, un témoin engagé*, Caen, Paradigme, 1993.

² C'est le cas pour ASD, p. 144, ll. 369-371 et 378-380 (§ 52), où N. Correard (p. 311 et 313) voit une influence forte de Lucien, *Icaroménippe*, 6.

C. La Charité propose une étude quasi exhaustive sur Sébastien Gryphe et son atelier. Il se penche sur les « manchettes » nouvelles ajoutées aux livres lyonnais et fait un sort particulier au *De copia* (p. 159) en comparant les manchettes dans la première édition de 1531, produites par un « certain savant » (p. 159), à celles élaborées par Christoph Hegendorff pour une édition publiée en 1528 à Haguenau (p. 160). Ce savant de Lyon a œuvré de manière indépendante et pourrait bien se nommer Rabelais, même si la présence de celui-ci chez Gryphe est attestée seulement pour 1532. C. La Charité s'intéresse aussi à l'attitude de Gryphe lui-même envers Érasme. L'imprimeur a paradoxalement « de la tiédeur, voire [...] certaines réserves [...] à l'endroit de celui qui est pourtant l'un des meilleurs vendeurs de son catalogue » (p. 191) ! Gryphe, cicéronien convaincu, aurait réagi à la publication du *Ciceronianus* en insérant des phrases ironiques dans sa préface aux *Opera* de Poliziano publiés en 1528 même, phrases dont la suppression dans l'édition de 1533 pourrait être le fait de Rabelais (p. 191-195). Le flair de C. La Charité l'amène à ouvrir un autre chemin très riche : une polémique entre Gryphe et Érasme lui-même conduite à travers des avis au lecteur aux éditions des *Adages*. Les éditions bâloises de février 1526 et de septembre 1528 et celles de 1526 et de 1529 de Gryphe sont en jeu. Tout commence par une annonce malheureuse au lecteur sur la page de titre de l'édition bâloise de 1526, qui laissait croire que c'était la toute dernière³. Gryphe reprend donc l'édition bâloise la même année. Mais ce n'était pas en fait la dernière, car Érasme en fait faire une nouvelle en septembre 1528 et dans la lettre aux « Studieux » du 13 août 1528, revient à plusieurs reprises sur la fausse « promesse »⁴ qu'ils avaient lue en 1526 et, sans le nommer, évoque Gryphe et sa refonte avec ironie⁵. Mais voilà que Gryphe réimprime l'édition bâloise de 1528 en 1529. Il se réfère aussi à la « promesse » et se mesure à Érasme en matière d'ironie⁶. Érasme est « reçu » à contrecœur.

S. Laigneau-Fontaine se penche sur la réception d'Érasme dans les écrits de la « société littéraire » lyonnaise. Pour elle (p. 71), l'œuvre de ses membres est « imprégnée d'érasme ». Si l'auteur analyse avec finesse la présence d'Érasme, ces allusions à un homme célèbre, dont on ne pouvait pas ne pas parler, sont trop diffuses pour incarner une forme d'érasme. Elles font penser à la pratique de Gryphe.

Pour R. Menini, Rabelais suit au pied de la lettre les recommandations d'Érasme sur le choix des auteurs (p. 86), ce qui est peut-être le cas, mais son argumentation frappe. Il met en avant (p. 84-85) que dans le *De ratione studii*, Érasme suggère aux « hellénistes débutants » la lecture de Lucien, de Démosthène et d'Hérodote. Le mot « débutants » fait hésiter parce que ceux-ci commençaient habituellement par Ésope en prose et par le pseudo-homérique *Batrachomyomachie* en poésie⁷. L'absence du nom d'Aristophane, toujours présenté comme un modèle de langue attique, attire l'attention aussi. Mais dans la phrase suivante du *Plan des études* (ASD, 1, 2, p. 115, ll. 10-11), Érasme recommande, parmi les poètes, Aristophane, Homère et Euripide. Qu'en est-il de Rabelais et de la poésie ? R. Menini rappelle que Rabelais a traduit et Lucien et Hérodote, dans des textes perdus. À ses yeux (p. 87-88), c'est par une sorte de jeu intellectuel que Rabelais traduit à l'occasion Lucien en voilant toute connaissance des versions d'Érasme. La suite semble autoriser cette pratique allusive. Il relève le rôle de l'*emphasis*⁸

³ *Hanc supremam manum putato & securus emitto* (« Pense que c'est ici l'édition (litt. « main ») ultime, et achète sans souci »).

⁴ Allen, VII, *Ep.* 2022, p. 438, ll. 2 et 4 ; p. 439, l. 20, etc. ; la lettre se trouve aussi dans ASD II-1, p. 36-38.

⁵ Allen, VII, p. 438, l. 4-5 (*quidam*) et p. 439, l. 36-37 (*Lugduni*).

⁶ Un passage mal traduit (p. 195-6) fait faire fausse route. Dans ... *quod postremum fore autoris promisso mihi certò persuaseram* ..., le groupe de mots *autoris promisso* est ablatif de cause, complément de *persuaseram*.

⁷ C'était le cas s'ils ne commençaient pas par des textes sacrés, voir Paul Botley, *Learning Greek in Western Europe, 1396-1529: Grammars, Lexica, and Classroom Texts*, Philadelphia, American Philosophical Society, 2010 : textes sacrés, p. 75-76 ; Esope, p. 79-80 et *Batracho*, p. 85.

⁸ Il cite J. Chomarat, *Grammaire et rhétorique chez Érasme*, Paris, Belles-Lettres, 1981, p. 813-814.

(décrit par Johann Sturm comme *clara et intellecta obscuritas*⁹ !) et met en lumière ce qui est l'un des indices les plus parlants de l'érasmeisme ! L. Pernot a traité dernièrement le phénomène général du « discours figuré » dans son *Art du sous-entendu*¹⁰.

R. Cappellen aborde l'identification délicate d'adages chez Rabelais, qui, souligne-t-il (p. 227, n. 2), pratique l'« emphase » mise en avant par R. Menini. Il cerne l'adage *mus in pice* en rappelant qu'Érasme n'était pas le seul à être proverbial, car c'est l'entrée chez G. Budé (p. 230-231) qui prime. Il suggère que Rabelais consultait les adages de trois manières : l'approche « spatiale » (la séquence des entrées), l'index alphabétique et l'*index locorum*. Il repère la dernière dans *Le Cinquiesme Livre* (autour de l'idée d'*inanis opera*). Il met en avant l'emploi des adages dans la *Briefve declaration* du *Quart livre*. Ce glossaire cite Érasme, mais répond aussi aux attaques de Gabriel Du Puy-Herbault. Chacun à sa manière, Rabelais et son adversaire rendent hommage à Érasme.

A.-P. Pouey-Mounou montre que les différentes manières d'aborder ce qui est indifférent peut révéler des différences. Érasme se distingue de Rabelais en ce qu'il différencie l'honorable du honteux, ce qui permet de reconnaître des éléments indifférents. Mais l'ambivalence de R. empêcherait cette différenciation, qu'A.-P. Pouey-Mounou retrouve dans un dispositif structurel.

A. Vanautgaerden traite avec précision la parution des livres d'Érasme à Paris et leur acquisition par B. Rhenanus durant son séjour étudiant de 1503 à 1507. Il se demande aussi si Rhenanus et l'atelier de J. Froben sont intervenus activement dans l'édition bâloise des *Adages* de 1513¹¹. Il aurait été utile de voir quelle image Rhenanus se faisait d'Érasme, par le biais de ses notes de lecture, par exemple.

L'étude de C. Bénévent offre, entre autres, une description chiffrée de la production livresque et deux présentations d'imprimeur. Elle entreprend d'expliquer les pics en faveur d'Érasme en 1523, en 1529 et en 1533-1534 (fig. 3). Le pic de 1529 aurait-il un rapport avec la parution du *Ciceronianus* en 1528 et les suites polémiques (p. 125-126) ? Elle hésite pour l'attribuer à une « conviction humaniste » ou à un « opportunisme commercial » (p. 126). C'est trop idéaliste : l'une ne doit pas exclure l'autre. Elle aborde des recueils de lettres ; il s'agit de refontes (C. Bénévent parle de « digestes », p. 126), souvent parisiennes, parfois assez personnelles. Elle fournit le cas des *Epistolae duae* (p. 127-129) ou d'autres livres publiés par S. de Colines et par Pierre Gromors, peu connu. Elle met en lumière (p. 138-142) une refonte étonnante de 1524 (découverte par F. Bierlaire) de « Petrus a grandi morsu » : les *Colloques* falsifiés par Lambertus Campester : quel exemple de réception nationale !

P. J. Smith examine six traductions de la *Moria*¹². Pour les cinq que l'on peut contrôler, il y a trois procédés de réception : l'adaptation du texte au public par omission, par ajout ou par substitution ; l'effort de fournir des illustrations et la restructuration d'un écrit qui passe pour désordonné.

S. Cameron-Pesant et J.-F. Cottier traitent de traductions françaises des *Paraphrases* d'Érasme. Cinq textes partiels ont été localisés¹³. Un sort est fait aux manuscrits du chanoine H. Kerssan (copié 1526) et de R. Fame (copié 1539). Kerssan fit sa traduction plutôt littérale de la *Paraphrase* de l'épître de Paul aux Romains à des usages personnels, pédagogiques et

⁹ Voir Chr. Mouchel, « Les rhétoriques post-tridentines ... », *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450-1950*, dir. M. Fumaroli, Paris, PUF, 1999, p. 470.

¹⁰ L. Pernot, *L'art du sous-entendu : histoire – théorie – mode d'emploi*, Paris, Fayard, 2018.

¹¹ Nous l'avons traitée de manière plus détaillée ailleurs, pour montrer qu'en dépit des promesses de la lettre de « Froben », il n'y a pas eu de grands changements de texte, voir *Gnomon* 85 (2013), p. 517-529 sur ASD 2,3.

¹² Le travail manuscrit (1517) de J. Thenaud (*Triumphe de Prudence*) ; la traduction « fantôme » (vers 1517) de J. van Halewijn ; la traduction anonyme *De la declamation des louenges de folie* (1520) ; *La loüange de la sottise* de H. Poirier (1642) ; *La loüange de la Folie* de Petit (1670) et *L'éloge de la Folie* de N. Gueudeville (1715-1751).

¹³ Trois imprimés (Paris, vers 1525 ; Lyon, 1543 et Bâle, 1563) et deux manuscrits.

pastoraux, Fame de la *Paraphrase* de l'évangile de Matthieu dans une présentation et une langue plus élégantes pour la dédier à François I^{er}.

R. Kilpatrick étudie les essais « Du pédantisme » et « Des boiteux ». L'analyse repose sur une opposition entre le dit historique qu'est l'apophthegme¹⁴ et le « contexte » où il se produit, que ce soient les circonstances historiques qui donnent sa vraie valeur au dit (sinon c'est plutôt un adage) ou les conditions de son réemploi, bien souvent par « indirection » chez Montaigne. Le langage forgé dans l'action révèle son auteur plus que n'importe quel geste (voir le passage de Plutarque sur Séiramnès, p. 256-257, et aussi chez Macphail, p. 279). C'est, comme le dit R. Kilpatrick, la « formule chère à Erasme » (p. 260), que « le discours est le miroir de l'âme »¹⁵.

E. Macphail traite de l'essai de Montaigne « l'Art de conférer ». Il dépiste la présence de l'adage érasmien *Herculei labores* et, comme Kilpatrick, décrit un Montaigne qui cache son jeu lorsqu'il cite, et il revient sur l'idée de l'adage *Qualis uir, talis oratio* (p. 278).

Hélène Cazes révèle une lecture hypercritique d'Érasme opérée par l'imprimeur et philologue Henri II Estienne. Celui-ci relève le défi lancé par Érasme de faire ses propres recueils de milliers d'adages¹⁶. Elle détaille un long « dialogue », de 1558 à 1572, en faisant voir qu'Érasme est à la fois modèle et rival (p. 285). Dans les *Adages* de 1558, les *Apophthegmes* de Plutarque de 1568 et l'*Anthologie planudienne* de 1570, Estienne fait preuve en même temps d'une critique tatillonne et d'un respect du texte lui-même à une époque de censure morale. H. Cazes ne cherche pas la source de cette hypercritique. Proviend-elle de l'acribie native d'H. Estienne ou de différends confessionnels ?

N. Salliot se penche sur la réception de l'Érasme critique biblique et historien du christianisme, où les armes philologiques développées par l'humanisme sont à double tranchant. On sait à quel point Érasme fut pris entre deux feux. N. Salliot relève un exemple très parlant. Le catholique Fronton du Duc (p. 391) fait allusion aux « lourdes ... fautes » chez Érasme débusquées par Henri II Estienne. Fronton fait sienne l'hypercritique d'un protestant ! Les deux en voulaient-ils à Érasme pour des motifs confessionnels ? N. Salliot n'évoque pas clairement les partisans d'une *uia media*¹⁷, mais les mots de Fronton qui déclare que « d'aucuns Catholiques, lesquels n'ayans este trop bien sur leurs gardes, ont aucunement symbolisé avec les hérétiques, tels qu'un Erasme, Rhenanus, Vives [...] » (p. 392) attirent l'attention.

À quel point la « défense des païens » faite dans *De la vertu des païens* de La Mothe Le Vayer (1641) est-elle tributaire d'Érasme ? Ioana Manea (p. 400) ne peut pas ne pas citer les passages célèbres du « Banquet Religieux » des *Colloques* en faveur des païens moraux. Sans recourir à la notion de la *prisca theologia*, elle rappelle la réception optimiste des auteurs païens chez Érasme, car la « lumière naturelle » pouvait éclairer leur chemin, bien que le christianisme seul pût procurer le salut (p. 401). Le Vayer, lui (p. 402), voudrait que les païens qui « ont moralement bien vécu, aient eu place après leur mort parmi les Bienheureux », ce qu'Érasme n'aurait pas admis. L'optimisme d'Érasme et son ouverture envers les païens représentent un autre trait de l'érasmisme. Cet esprit ouvert était inhérent à ses programmes de publication, qui permettaient un dialogue fructueux avec l'Antiquité païenne.

¹⁴ Orthographe préférable.

¹⁵ On peut penser, par exemple, au passage de la *Moria* souvent malmené par les traducteurs, Miller, p. 74, ll. 65-68/§ 5.

¹⁶ À propos des *tetrasticha* d'Érasme et d'Henri (p. 283-4), le *fuert* (vers 4) d'Érasme est probablement un futur antérieur « il aura vite fait d'avoir plus d'indulgence pour mes efforts » (voir A. Ernout et F. Thomas, *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck, p. 251, § 268, sur *uidero*). Chez Henri, il faudrait que les pentamètres soient en retrait ; vers 1, lire non pas *uatum*, mais *uatum*, et vers 3, *legentis* est attribut, mais les participes nominatifs ne peuvent lui donner le sens de « c'est le propre de » (pour lequel il aurait fallu des infinitifs actifs). Si Henri reprend bien Érasme, le futur *erit* dans les vers 3 et 4 peut conforter la lecture de *fuert* comme indicatif.

¹⁷ Voir Pierre Fraenkel, « Beatus Rhenanus, historien de la liturgie », *Annuaire des amis de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat* 35 (1985), p. 247-252.

Un hommage de D. Ménager à J.-Cl. Margolin clôt le livre. On découvre des aspects de biographie que l'intéressé lui-même ne divulguait jamais en cours ou devant ses chercheurs, car pour lui la meilleure manière de répondre à ce qu'il avait vécu était d'être le garant d'une science sûre et susceptible d'élever le débat.

JAMES HIRSTEIN